



2026 BULLETIN DE SOUTIEN ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LUNEL - 15 ET 22 MARS 2026

Madame Monsieur

Prénom : Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email : @

Téléphone :

Mobile :

Je souhaite participer à la campagne
d'Anthony Belin. Je suis disponible pour :

- être informé(e) des actualités de la campagne
- tenir l'accueil de la permanence ;
- tracter ;
- faire du phoning ;
- faire du porte à porte ;
- organiser une réunion ;
- tenir un bureau de vote;
- participer à la construction du projet.

Je fais un don
pour la campagne :

- 10 €* (soit 3,4 € après déduction fiscale)
- 25 €* (soit 8,5 € après déduction fiscale)
- 50 €* (soit 17 € après déduction fiscale)
- 100 €* (soit 34 € après déduction fiscale)
- 200 €* (soit 68 € après déduction fiscale)
- 500 €* (soit 170 € après déduction fiscale)
- 1000 €* (soit 340 € après déduction fiscale)
- Autre montant* :

Don plafonné à 4 600 € par personne

*Règlement par chèque à l'ordre de : Madame RAYNARD Danièle,
mandataire financier d'Anthony Belin.
39 rue de l'Estragon - 34400 LUNEL

NB : le don vous ouvre droit à une réduction d'impôt d'un montant de 66% de la cotisation versée.
Pour tout paiement par chèque, un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'exercice.

Fait à

Signature

Le

Bulletin à imprimer, remplir et retourner :

147 Pl. Martyrs de la Résistance, 34400 Lunel - mail : lunelcvous@anthonybelin2026.fr

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de votre adhésion et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de la campagne des élections municipales de Anthony Belin des 15 et 22 mars 2026. En retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de l'équipe de campagne, n'agissent que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Les dons à une campagne politique sont plafonnés à 4 600 € par personne et par an, conformément à l'article L. 52-3 du Code électoral. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse mail : lunelcvous@anthonybelin2026.fr

anthonybelin2026.fr